

Situation des diplômés de l'enseignement public genevois, 18 mois après l'obtention de leur titre

Volée 2009



**Clairette Davaud
François Rastoldo**

Mai 2012

**Situation des diplômés de
l'enseignement public genevois,
18 mois après l'obtention de leur titre**

Volée 2009

**Clairette Davaud
François Rastoldo**

Mai 2012

Remerciements

Nos remerciements vont particulièrement aux personnes diplômées en 2009 qui ont pris la peine de répondre au questionnaire que nous leur avons adressé.

Nous remercions également nos collègues du SRED Annick Evrard, Gabriel Charmillot, Bernard Engel et Narain Jagasia pour leurs conseils et contributions à cette étude.

Compléments d'information :

Clairette Davaud

Tél. +41/0 22 546 71 28

clairette.davaud@etat.ge.ch

François Rastoldo

Tél. +41/0 22 546 71 36

francois.rastoldo@etat.ge.ch

Responsable de l'édition :

Narain Jagasia

Tél. +41/0 22 546 71 14

narain.jagasia@etat.ge.ch

Internet :

<http://www.ge.ch/sred>

Diffusion :

Service de la recherche en éducation (SRED)

12, quai du Rhône - 1205 Genève

Tél. +41/0 22 546 71 00

Fax +41/0 22 546 71 02

Document 12.006

*Le contenu de ce document n'engage que la responsabilité
du Service de la recherche en éducation.*

Sommaire

L'enquête auprès des titulaires de certificats et diplômes.....	5
Situation des diplômés 18 mois après le diplôme	7
Comparaison avec les enquêtes précédentes	8
Situation générale après le certificat de maturité gymnasiale	9
Activité rémunérée régulière en plus de la formation	13
Situation générale 18 mois après l'obtention d'un titre délivré par l'École de culture générale	15
Après le certificat délivré par l'ECG.....	15
Après la maturité spécialisée délivrée par l'ECG.....	16
Situation générale 18 mois après l'obtention du diplôme professionnel	19
Les diplômés de la filière professionnelle en formation	21
La transition à la vie active des titulaires d'un diplôme professionnel	24
La vision d'avenir des nouveaux diplômés	31
Bibliographie.....	35

L'enquête auprès des titulaires de certificats et diplômes

Tous les deux ans, le Service de la recherche en éducation (SRED) adresse un questionnaire par voie postale à tous les titulaires de certificats et diplômes de l'enseignement secondaire postobligatoire, dix-huit mois après l'obtention de leur titre. Les thèmes abordés visent à décrire la situation des nouveaux diplômés, leur parcours de transition vers une nouvelle formation ou leur passage à la vie active.

La présente édition porte sur les diplômés de juin 2009, interrogés en décembre 2010 (en février 2011 en ce qui concerne le rappel). Le taux de réponses est relativement élevé pour ce type d'enquête (53% au total). Pour toutes les analyses, les réponses obtenues sont pondérées en leur attribuant un poids qui tient compte des caractéristiques de la population (âge, genre, type de diplôme). Les tableaux présentés dans ce rapport portent sur les effectifs pondérés et mentionnent le nombre total du groupe ou sous-groupe concerné. Dans certains cas, le nombre réel de répondants est faible et les différences observées doivent être interprétées avec prudence.

L'enquête précédente (volée 2007)¹ comportait un volet concernant les diplômés de l'enseignement professionnel tertiaire (écoles supérieures et hautes écoles spécialisées). Comme l'Office fédéral de la statistique (OFS) mène de son côté une enquête auprès de toutes les personnes qui obtiennent un titre de bachelor, licence, diplôme ou doctorat dans toutes les hautes écoles suisses, il a été décidé, pour ce type de diplômes, de procéder à une analyse secondaire des données genevoises fournies par l'OFS, analyse qui a fait l'objet d'un rapport spécifique².

Pour la première fois, l'enquête a été élargie aux diplômés du canton de Vaud. Cette nouvelle dimension permettra d'ancrer la problématique des transitions dans une réalité transcantonale. Elle fera l'objet d'une publication ultérieure. Dans un premier temps, on présente les principaux résultats concernant le système de formation genevois, en comparant les données des volées 2007 et 2009³.

¹ Davaud, Mouad & Rastoldo (2010).

² Davaud, Kaiser & Rastoldo (2012).

³ Le questionnaire envoyé aux diplômés et les résultats détaillés se trouvent sur le site du SRED :

<http://www.geneve.ch/recherche-education/eos/>

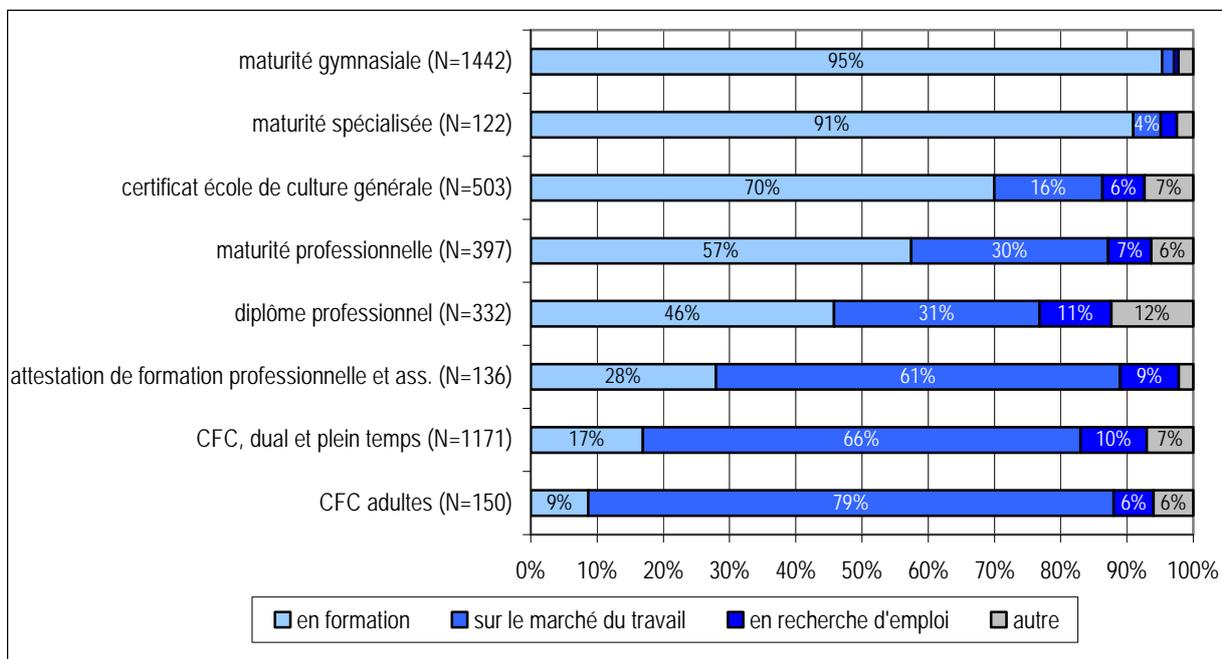
Situation des diplômés 18 mois après le diplôme

Les diplômés sont répartis entre quatre situations, selon qu'au 1^{er} décembre 2010, ils sont :

- ♦ principalement en formation, même si accessoirement ils exercent une activité rémunérée ;
- ♦ principalement en emploi, c'est-à-dire qu'ils exercent une activité professionnelle rémunérée ;
- ♦ à la recherche d'un emploi ou d'un stage ;
- ♦ ni en formation, ni en emploi, et qu'ils ne sont pas à la recherche d'un emploi ou d'un stage.

La proportion de répondants dans ces quatre situations est d'abord liée au type de filière, mais aussi au type de diplôme (figure 1). Les diplômés de la filière généraliste titulaires d'une maturité gymnasiale, d'une maturité spécialisée ou d'un certificat délivré par l'ECG poursuivent majoritairement leur formation. Les diplômés de la filière professionnelle sont majoritairement sur le marché du travail, mais dans une proportion qui varie selon le type de certification obtenue. Les titulaires d'un certificat fédéral de capacité sont les plus nombreux en emploi (66% d'entre eux) ou à la recherche d'un emploi (10%). La majorité des titulaires d'une maturité professionnelle et presque la moitié des titulaires d'un diplôme professionnel continuent leur formation. Il faut relever qu'une poursuite de la formation est avérée dans tous les cas, même pour les adultes qui ont obtenu un CFC, et que cette possibilité est davantage saisie par les diplômés 2009 que par les diplômés 2007. Le passage à la vie active des titulaires d'une maturité gymnasiale ou spécialisée n'est souvent que transitoire.

Figure 1. Situation des diplômés 18 mois après l'obtention de leur titre



N.B. Les diplômes professionnels sont constitués essentiellement de diplômes de commerce (302) et de quelques diplômes d'horticulteurs complets (29) ; les attestations de formation professionnelle comprennent quelques attestations de formation élémentaire (AFE = 22), des attestations professionnelles en 2 ans (AFP = 80) et les certificats d'aide soignant/e (N = 33).

La nouvelle nomenclature de la base de données scolaires permet d'identifier les CFC adultes, constitués des certifications anciennement connues sous la dénomination art. 41 ou art. 33. Dans les enquêtes précédentes, les CFC adultes étaient compris dans les CFC dual.

Comparaison avec les enquêtes précédentes

Les comparaisons avec les enquêtes précédentes sont une base d'analyse privilégiée, mais elles doivent prendre en compte d'une part des modifications du système de formation qui entraînent des redistributions des élèves dans les différentes filières, d'autre part des évolutions de la base de données scolaires. Ainsi, la maturité spécialisée qui offre une poursuite de formation aux diplômés de l'École de culture générale prend une importance croissante, et les attestations de formation professionnelle (AFP), dans certains cas plus exigeantes que les attestations de formation élémentaire (AFE) antérieures, permettent à leurs titulaires de rejoindre une 2^e année de CFC.

Ces limites admises, les comparaisons confirment les tendances relevées lors des trois dernières enquêtes⁴. A savoir :

- ♦ que les titulaires d'un certificat de maturité gymnasiale poursuivent une formation au degré tertiaire dans 95% des cas ;
- ♦ que plus de la moitié des diplômés de la filière professionnelle sont en emploi ;
- ♦ que la poursuite de la formation est relativement stable pour la filière professionnelle (un tiers des diplômés) ;
- ♦ que les trois quarts des titulaires d'un diplôme de l'école de culture générale poursuivent leur formation ;
- ♦ que la proportion de diplômés en recherche d'emploi après une certification professionnelle est globalement stable⁵ ;
- ♦ que les diplômés de la filière professionnelle travaillent à Genève dans plus de 9 cas sur 10 ;
- ♦ que les diplômés qui poursuivent une formation étudient à Genève dans plus de 8 cas sur 10 ;
- ♦ que la proportion de diplômés ni en formation, ni en emploi est réduite et stable (de l'ordre de 5%), ces jeunes étant pour la plupart dans des activités transitoires de type *voyage, séjours linguistiques* ou *service militaire ou civil*.

⁴ Davaud, Mouad & Rastoldo (2010), p. 11.

⁵ Cf. ci-après, la partie consacrée aux diplômes professionnels et op. cit. p. 38.

Situation générale après le certificat de maturité gymnasiale

Au moment de l'enquête, 95% des titulaires d'une maturité gymnasiale obtenue en juin 2009 sont en formation (N = 1374), le plus souvent dans une haute école universitaire. Cette proportion est stable depuis l'introduction du règlement de l'ORMM qui organise la formation selon un système d'options. Les autres diplômés sont dans une situation qu'on peut qualifier de provisoire puisqu'ils pensent changer de situation dans les mois qui suivent l'enquête, la plupart pour commencer ou reprendre une formation.

En décembre 2010 :

- ♦ 1051 répondants sont inscrits dans une université (soit le 73%) ;
- ♦ 99 sont inscrits dans une école polytechnique fédérale (7%) ;
- ♦ 162 sont inscrits dans une HES (11%) ;
- ♦ 58 suivent un autre type de formation (4%) ;
- ♦ 36 sont sur le marché de l'emploi (3%) ;
- ♦ 32 sont dans une autre situation (2%).

Les étudiants inscrits dans une formation en décembre 2010 n'ont pas tous commencé immédiatement cette formation. Dans 44% des cas, ils ont transité par une autre activité (voyage, année sabbatique, autre formation) pendant l'année qui a suivi l'obtention de leur certificat de maturité, confirmant ainsi le caractère non linéaire des parcours de formation, déjà mis en évidence dans les enquêtes précédentes. La proportion de transition directe sans interruption est la plus élevée pour les étudiants inscrits à l'EPF (78% des cas), un peu moins élevée pour ceux inscrits à l'université (59%) et elle s'élève à 34% pour les étudiants inscrits dans une haute école spécialisée, formation qui exige en principe une année de stage avant de commencer la formation. Il est d'ailleurs possible que les étudiants qui ont répondu avoir commencé immédiatement la formation en HES aient considéré le stage préparatoire comme faisant partie de la formation en cours.

Les principales convergences entre profils de formation au Collège et orientations au degré tertiaire (figure 2) se retrouvent d'une volée à l'autre, notamment les orientations à l'EPF privilégiées par les diplômés ayant un profil *physique et applications des mathématiques*, avec toutefois une évolution assez importante en direction des HES (de 7% à 11%), qui ont davantage recruté dans la volée 2009 des diplômés ayant un profil *sciences humaines et économiques* (de 2% à 10%) et un profil *arts* (de 19% à 40%). Étant donné les effectifs relativement réduits, ces différences sont à considérer comme des tendances à vérifier sur un plus long terme.

Figure 2. Orientations selon le profil de formation au Collège (volée 2009)

profil de formation	institut de formation				total
	université	EPF	HES	autre	100%
profil 2 langues anciennes	83%	10%	7%	-	41
profil 1 langue ancienne	84%	1%	13%	2%	100
profil langues modernes	83%	3%	9%	5%	353
profil phys. et app. math.	53%	44%	3%	-	124
profil biologie et chimie	82%	6%	7%	5%	331
profil sc. humaines et éco	87%	-	10%	3%	251
profil arts	43%	7%	40%	10%	132
total	N=1024	N=99	N=153	N=56	N=1332

Pour caractériser de manière un peu plus fiable les orientations dans les différentes facultés de l'Université de Genève, très stables d'une année à l'autre, et vers les HES, nous avons additionné les effectifs des quatre dernières volées pour l'Université de Genève (figure 3) et pour les deux dernières volées pour les HES (figure 5).

En ce qui concerne les orientations à l'Université de Genève, l'attrait pour la faculté de sciences économiques et sociales et pour la faculté de psychologie et des sciences de l'éducation se confirme. A elles deux, elles accueillent près de la moitié des titulaires d'une maturité gymnasiale.

Figure 3. Principales orientations des titulaires d'un certificat de maturité gymnasiale dans les facultés de l'Université de Genève, volées 2003 à 2009 (nombre de diplômés)

	2003	2005	2007	2009	N total	%
médecine	55	85	110	151	401	14%
sciences	61	73	96	83	313	11%
lettres	89	82	97	121	389	14%
SES	124	145	262	289	820	29%
FPSE	90	100	153	156	499	18%
droit	36	96	131	113	376	13%
total	N=455	N=581	N=849	N=913	N=2798	100%

Bien que les nomenclatures ne permettent pas une correspondance terme à terme (figure 4), les données recueillies dans le cadre de la présente enquête vont dans le même sens que les indicateurs publiés par l'Office fédéral de la statistique⁶, à savoir pour Genève, une dominance du domaine des sciences sociales et humaines, expliquée en partie par le fait que la formation des enseignants primaires dépend de l'Université, et une proportion moins importante d'étudiants dans les domaines des sciences exactes et naturelles et des sciences économiques⁷.

⁶ www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/06/key/ind1.indicator.10202.102.html?open=106&close=106.

⁷ Pour l'OFS, la faculté des *sciences économiques et sociales* de Genève (SES) relève pour une partie du domaine des *sciences humaines et sociales*, et pour l'autre du domaine des *sciences économiques*.

Figure 4. Entrants HEU aux niveaux licence/diplôme et bachelor selon le domaine d'études et la haute école (année 2010)

	Suisse		Genève	
	N	%	N	%
théologie	137	1%	13	1%
langues + littérature	1080	7%	189	8%
sciences historiques + culture	736	5%	43	2%
sciences sociales	3122	19%	838	37%
sc. hum./soc. pluridisc. + autres	800	5%	163	7%
sciences économiques	3150	20%	271	12%
droit	2221	14%	278	12%
sciences exactes	1159	7%	53	2%
sciences naturelles	1686	10%	105	5%
sc. exp./nat. pluridisc. + autres	264	2%	0	0%
médecine humaine	1160	7%	261	11%
médecine dentaire	134	1%	22	1%
médecine vétérinaire	126	1%	0	0%
pharmacie	311	2%	48	2%
méd./pharm. pluridisc. + autres	18	0%	0	0%
total	16104	100%	2284	100%

Source : Office fédéral de la statistique.

Les HES offrent une alternative aux titulaires d'une maturité gymnasiale qui souhaitent poursuivre une formation au degré tertiaire dans une voie davantage tournée vers la professionnalisation. Pour ce type de diplômés, les conditions d'entrée dans une HES comportent un stage d'une durée approximative d'une année. Le questionnaire de l'enquête considère que les jeunes qui effectuent leur stage en vue d'entrer dans une HES sont en formation.

La haute école de santé est la plus choisie à Genève, mais c'est l'École hôtelière de Lausanne qui a accueilli le plus de diplômés de la volée 2009. On constate que les titulaires d'une maturité gymnasiale n'hésitent pas à exploiter les possibilités de formation offertes par les HES des autres cantons suisses⁸, contrairement aux diplômés qui choisissent une formation universitaire essentiellement à l'Université de Genève.

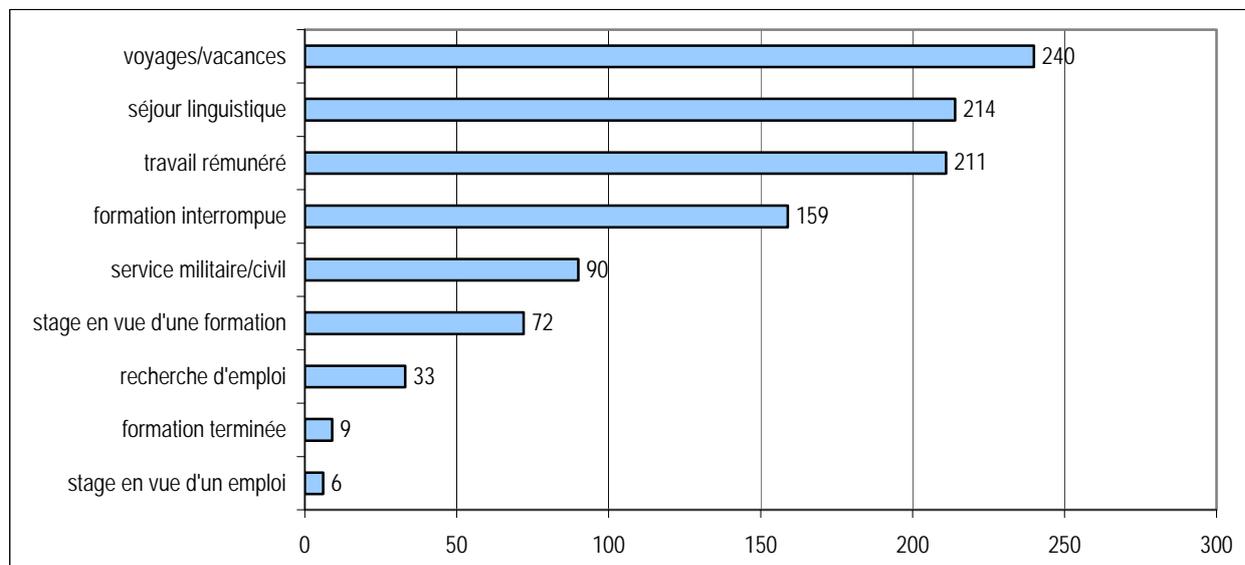
⁸ Par comparaison, les titulaires d'un diplôme professionnel qui sont inscrits dans une formation HES (65% de ceux qui poursuivent une formation) restent davantage dans le canton (87%).

Figure 5. Principales orientations des titulaires d'un certificat de maturité gymnasiale dans les HES, volées 2007 et 2009 (nombre de diplômés)

nom de la HES	volée 2007	volée 2009	N total	%
haute école de santé	21	19	40	17%
haute école de travail social	13	13	26	11%
haute école d'art et de design	11	15	26	11%
haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture	10	16	26	11%
haute école de gestion	4	14	18	8%
haute école de musique	4	4	8	3%
HES autre canton (notamment École hôtelière de Lausanne)	24	66	90	38%
total	N=87	N=147	N=234	100%

Les titulaires d'une maturité gymnasiale sont 56% à commencer directement la formation dans laquelle ils sont engagés 18 mois après l'obtention de leur certificat. Les autres (44%) s'accordent une pause avant de poursuivre une formation, le plus souvent pour voyager ou effectuer un stage linguistique, activité souvent combinée avec un travail rémunéré probablement destiné à la financer (figure 6). On peut relever que certains diplômés ont transité par une autre formation qu'ils ont interrompue, ou par un stage en vue de commencer une formation.

Figure 6. Activités exercées entre l'obtention du titre en juin 2009 et la formation suivie en décembre 2010 (nombre de diplômés ayant exercé chaque activité)



N.B. Les répondants (N=601) pouvaient mentionner plusieurs activités.

Activité rémunérée régulière en plus de la formation

Peu d'études existent en Suisse sur l'impact du travail salarié des étudiants sur la réussite des études de degré tertiaire. La présente enquête ne permet pas de documenter cet aspect puisqu'elle se situe en début de cursus tertiaire et qu'elle ne dispose pas des données relatives à la réussite des étudiants. Cependant, les tendances qu'elle met en évidence pour les volées 2007 et 2009 confirment aussi bien celles de l'OFS (2011) que celles d'études menées en France⁹. A savoir que les étudiants venant d'un milieu socioéconomique¹⁰ moins favorisé exercent dans une plus grande proportion une activité rémunérée à côté de leurs études, qu'ils sont plus souvent dans l'obligation d'exercer cette activité rémunérée, en particulier pour subvenir à leurs besoins quotidiens et/ou pour entretenir leur famille, et qu'ils consacrent dans une plus large proportion un temps de travail supérieur ou égal à 15 heures hebdomadaires (figure 7). Si l'on se réfère à l'étude de Befly et al. (2009), cela met clairement en évidence la probabilité à peu près trois fois plus élevée des étudiants issus d'un milieu socioéconomique moins favorisé de ne pas réussir leurs études du degré tertiaire. Pour les deux volées que nous analysons ici, nous observons entre 2007 et 2009 une diminution du pourcentage d'étudiants qui exercent une activité rémunérée, que cette activité soit indispensable pour assurer le quotidien ou plutôt destinée à financer des loisirs. Le nombre d'heures hebdomadaires consacrées à cette activité rémunérée est également inférieur en 2009. Il est difficile d'expliquer cette diminution à partir de nos données. Tout au plus pouvons-nous formuler l'hypothèse que le marché de l'emploi propose moins d'emplois occasionnels ou accessoires aux étudiants. Cette diminution est de même ampleur pour les trois catégories socioprofessionnelles retenues, ce qui permet de cumuler les effectifs des deux volées afin de disposer d'effectifs plus importants.

Figure 7. Activité rémunérée des étudiants titulaires d'une maturité gymnasiale, par catégorie socioprofessionnelle (effectifs cumulés des volées 2007 et 2009)

Titulaires d'un certificat de maturité gymnasiale en formation						
Volées 2007 et 2009 (total)	N total de diplômés en formation	exerce une activité rémunérée	obligation d'exercer cette activité rémunérée	obligation pour subvenir aux besoins quotidiens ou/et entretien famille	temps de travail supérieur ou égal à 15 heures hebdomadaires	
cadres supérieurs et dirigeants	862	35%	3%	0%	4%	
employés, cadres intermédiaires et petits indépendants	1191	46%	9%	2%	9%	
ouvriers	432	50%	12%	3%	10%	
divers et sans indication	103	43%	16%	6%	7%	
total	2588	1106	203	37	185	
	100%	43%	8%	1%	7%	

Clé de lecture :

– Obligation d'exercer cette activité rémunérée : diplômés qui ont répondu "Oui, absolument" à la question : "Êtes-vous obligé(s) d'exercer cette activité rémunérée ?"

– Obligation pour subvenir aux besoins quotidiens ou/et entretien famille : diplômés qui ont coché au moins une des raisons suivantes : subvenir à mes besoins quotidiens, contribuer à l'entretien de ma famille, rembourser mes dettes.

– Temps de travail : calculé pour l'ensemble des diplômés qui exercent une activité rémunérée, qu'ils soient dans l'obligation ou non d'exercer cette activité.

⁹ Befly et al., 2009 ; Pinto, V. 2010.

¹⁰ L'OFS ainsi que les études menées en France utilisent le niveau d'études le plus élevé atteint par au moins un des parents.

On observe la même tendance que l'on considère les titulaires d'un certificat de maturité gymnasiale seulement (figure 7), quelle que soit la formation qu'ils suivent au degré tertiaire, ou que l'on considère l'ensemble des diplômés de degré tertiaire, quel que soit le titre qu'ils ont obtenu en 2009 (figure 8).

Figure 8. Activité rémunérée des étudiants du degré tertiaire, par catégorie socioprofessionnelle (effectifs cumulés des volées 2007 et 2009)

Ensemble des diplômés en formation à l'université, à l'EPF ou dans une HES					
Volées 2007 et 2009	N total de diplômés en formation	exerce une activité rémunérée	obligation d'exercer cette activité rémunérée	obligation pour subvenir aux besoins quotidiens ou/et entretien famille	temps de travail supérieur ou égal à 15 heures hebdomadaires
cadres supérieurs et dirigeants	994	34%	5%	1%	5%
employés, cadres intermédiaires et petits indépendants	1662	42%	9%	3%	9%
ouvriers	719	44%	11%	5%	12%
divers et sans indication	226	43%	18%	10%	11%
total	3601	1454	318	118	306
	100%	40%	9%	3%	8%

Clé de lecture :

- Obligation d'exercer cette activité rémunérée : diplômés qui ont répondu "Oui, absolument" à la question : "Êtes-vous obligé(s) d'exercer cette activité rémunérée ?"
- Obligation pour subvenir aux besoins quotidiens ou/et entretien famille : diplômés qui ont coché au moins une des raisons suivantes : subvenir à mes besoins quotidiens, contribuer à l'entretien de ma famille, rembourser mes dettes.
- Temps de travail : calculé pour l'ensemble des diplômés qui exercent une activité rémunérée, qu'ils soient dans l'obligation ou non d'exercer cette activité.

Des données plus précises devraient être collectées pour documenter cet aspect du travail rémunéré des étudiants, non seulement en fonction de l'origine socioprofessionnelle des étudiants ou du niveau de formation des parents, mais aussi en fonction des domaines d'études, du genre, de l'âge des étudiants. Par ailleurs, le lien de l'activité rémunérée des étudiants avec le contenu des études devrait également être pris en considération, les études montrant que l'absence de lien aurait un impact plus négatif sur la réussite des études¹¹.

¹¹ Galland et al. (2010).

Situation générale 18 mois après l'obtention d'un titre délivré par l'École de culture générale

Comme les autres écoles de l'enseignement postobligatoire, l'École de culture générale (ECG) a connu ces dernières années une augmentation importante de ses effectifs¹², à laquelle l'introduction de la maturité spécialisée a fortement participé par l'attrait qu'elle exerce sur les jeunes. Cette augmentation de l'effectif n'affecte toutefois pas le taux de diplômés qui poursuivent une formation après avoir obtenu leur certificat de l'ECG, puisqu'on constate que, de manière assez stable depuis 2005, ce taux s'élève à environ 70% des jeunes diplômés.

Figure 9. Situation des titulaires d'un certificat délivré par l'ECG (comparaison des trois volées)

	volée 2005	volée 2007	volée 2009
18 mois après l'obtention du certificat ECG	N = 339	N = 460	N = 502
en formation	69%	68%	70%
en emploi	20%	18%	16%
en recherche d'emploi	5%	5%	6%
dans une autre situation	6%	9%	7%

Après le certificat délivré par l'ECG

L'ECG donne accès aux formations du degré tertiaire, mais elle peut aussi faciliter l'accès à la filière professionnelle menant au certificat fédéral de capacité (figure 10). Cette voie est choisie par un peu moins de 20% des titulaires d'un certificat de l'ECG, qui entament un apprentissage dual ou à plein temps. Les autres diplômés poursuivent leur formation au degré tertiaire, dans une HES ou dans une école professionnelle supérieure¹³. La mise en place dès 2005 de la maturité spécialisée donne aux titulaires d'un certificat de l'ECG la possibilité d'accomplir une 4^e année de formation, qui ouvre directement l'accès aux HES. Cette possibilité est largement exploitée puisque « le taux de passage de 3^e ECG vers la maturité spécialisée est passé de 8% à 26% entre 2005 et 2010 »¹⁴. La proportion de titulaires d'un certificat ECG poursuivant une formation au degré tertiaire est relativement stable entre la volée de 2007 et celle de 2009. Il est trop tôt pour dire si la proportion légèrement plus élevée en 2009 de diplômés qui suivent une formation en HES au détriment de la formation en école professionnelle supérieure traduit un effet de volée ou une tendance à la hausse pour les formations en HES.

¹² Petrucci, F. (2011), p. 1.

¹³ Formations de degré tertiaire, par exemple : ambulancier/ambulancière, éducateur/éducatrice de la petite enfance, assistant/assistance de médecin.

¹⁴ Idem, p. 5.

Figure 10. Type de formation suivie par les titulaires d'un certificat ECG

18 mois après l'obtention du certificat ECG		volée 2007		volée 2009		total des 2 volées	
		N	%	N	%	N	%
total de la volée		460	100%	503	100%	963	100%
en formation	CFC (dual / plein temps)	65	15%	95	19%	162	17%
	secondaire (plein temps)	36	8%	60	12%	96	10%
	ES	65	14%	38	8%	103	11%
	HES	108	23%	140	28%	248	26%
	autre formation	29	6%	15	3%	52	5%
	non réponse	11	2%	4	1%	23	2%

Après l'obtention du certificat ECG, on peut observer des parcours différenciés selon le genre. En 2009 comme en 2007, les jeunes filles sont proportionnellement plus nombreuses à poursuivre leur formation en vue d'obtenir la maturité spécialisée qui leur ouvre l'accès aux filières HES. Elles se dirigent en proportion équivalente vers la haute école de santé et la haute école de travail social¹⁵. Les garçons qui ont souvent eu des parcours antérieurs marqués par des difficultés scolaires rejoignent davantage la filière professionnelle en suivant la voie d'un apprentissage, dual ou à plein temps (pour la moitié d'entre eux). Ceux qui s'inscrivent en HES optent en majorité pour la haute école de travail social.

Les titulaires d'un certificat de l'ECG qui sont sur le marché du travail (82 diplômés, soit le 16%) ont en général un statut peu qualifié mais bénéficient un peu plus souvent que précédemment d'un contrat à durée indéterminée (64% pour les diplômés 2009 *versus* 45% pour les diplômés 2007). Ils estiment néanmoins que leur avenir se présente de manière très favorable ou plutôt favorable (44%) et envisagent de changer de situation, essentiellement pour reprendre une formation.

Après la maturité spécialisée délivrée par l'ECG

Dix-huit mois après l'obtention de la maturité spécialisée, la presque totalité (92%) des jeunes sont en formation (figure 11)¹⁶. Pour la volée 2009, plus de la moitié visent un bachelor de la haute école de travail social et une proportion d'un peu plus de 10% poursuit dans une filière ES, bien que la maturité spécialisée ne soit pas une condition d'admission à ces écoles professionnelles supérieures. Une quelconque tendance est toutefois difficile à invoquer, d'une part parce que les effectifs étaient encore faibles en 2007 et d'autre part parce que les dispositions prises entre la direction de l'enseignement postobligatoire et la direction des écoles genevoises de la HES-SO peuvent contribuer à modifier les répartitions entre les différents domaines de formation¹⁷. La généralisation de l'année propédeutique de la HEdS sous l'appellation « maturité spécialisée » va notamment rendre les résultats d'une volée à l'autre difficilement comparables et il sera nécessaire d'attendre quelques années pour analyser les parcours de transition des titulaires d'un certificat puis d'une maturité spécialisée.

¹⁵ Au 31.12.2008 (volée diplômés 2009), les jeunes filles représentaient 66% des effectifs de la filière culture générale et 77% de la filière maturité spécialisée (source : *Annuaire statistique de l'éducation*. Genève : SRED).

¹⁶ Pour mieux caractériser les situations des diplômés, nous avons additionné les effectifs des volées 2007 et 2009.

¹⁷ Au 15 novembre 2011, 406 élèves étaient inscrits en filière maturité spécialisée, dont 46% en option santé et 43% en option travail social (source : Base de données scolaires).

Figure 11. Situation des titulaires de la maturité spécialisée délivrée par l'ECG

18 mois après l'obtention de la maturité spécialisée	volée 2007		volée 2009		total des 2 volées		
	N	%	N	%	N	%	
total de la volée	59	100%	121	100%	180	100%	
en emploi	10		5		15	8%	
en recherche d'emploi			3		3		
autre situation	5		2		7		
	diplôme ES	6	10%	15	12%	21	12%
	HEdS	4	7%	6	5%	10	6%
	HETS	22	37%	68	56%	90	50%
	autre HES-SO-GE	2	3%	10	8%	12	7%
	autres HES et sans indication	6	10%	3	2%	9	5%
en formation	autre formation	4	7%	9	7%	13	7%

Situation générale 18 mois après l'obtention du diplôme professionnel

La situation des jeunes diplômés de la filière professionnelle secondaire II 18 mois après l'obtention de leur diplôme est restée stable depuis la précédente enquête¹⁸. Elle montre à nouveau (figure 12) :

- ♦ qu'un tiers des jeunes diplômés de la filière professionnelle poursuivent une formation ;
- ♦ que les autres sont pour l'essentiel sur le marché du travail (en emploi ou en recherche d'emploi) ;
- ♦ que les titulaires d'un CFC obtenu en alternance sont plus souvent en emploi que les jeunes qui ont obtenu leur CFC en école à plein temps ;
- ♦ qu'une proportion importante de jeunes diplômés (entre le tiers et la moitié) continuent de travailler dans l'entreprise qui les a formés ;
- ♦ que les titulaires d'un CFC en école à plein temps qui sont en formation visent majoritairement un bachelors dans une HES ;
- ♦ que les adultes ayant obtenu une certification dans le cadre des articles 33 ou 41 (validation des acquis) se situent plus nettement sur le marché du travail, la certification étant justement destinée à leur assurer une meilleure insertion professionnelle.

On observe une certaine augmentation des titulaires d'une attestation de formation élémentaire ou professionnelle qui restent en formation, ce qui semble montrer que les diplômés de ces filières moins exigeantes bénéficient plus qu'auparavant des possibilités de poursuivre une formation, notamment en vue d'obtenir un CFC.

Les données de la volée 2009 confirment la logique de « double marché »¹⁹ dans laquelle se situent les titulaires d'une maturité professionnelle, à savoir utiliser leur titre pour négocier leur passage à la vie active (environ un tiers d'entre eux) ou continuer une formation au degré tertiaire (environ deux tiers). La poursuite d'une formation au degré tertiaire est toutefois liée à l'orientation de la maturité professionnelle (figure 13). Les titulaires d'une maturité professionnelle orientation commerciale sont dans une proportion équivalente en formation ou en emploi 18 mois après l'obtention de leur titre, alors que la maturité professionnelle orientation technique et artisanale conduit davantage de titulaires vers une nouvelle formation. La transition à la vie active des titulaires de la maturité professionnelle orientation artistique est nettement plus incertaine, ce qui se traduit par une proportion plus importante de jeunes en recherche d'emploi.

¹⁸ En 2007, la maturité spécialisée avait été considérée comme un diplôme (pré)professionnel. Afin de faciliter les comparaisons entre les deux volées, les titulaires d'une maturité spécialisée figurent à nouveau dans la partie des diplômés de la filière professionnelle.

¹⁹ Davaud et al. (2010), p. 37.

Figure 12. Situation 18 mois après le diplôme professionnel, par type de diplôme

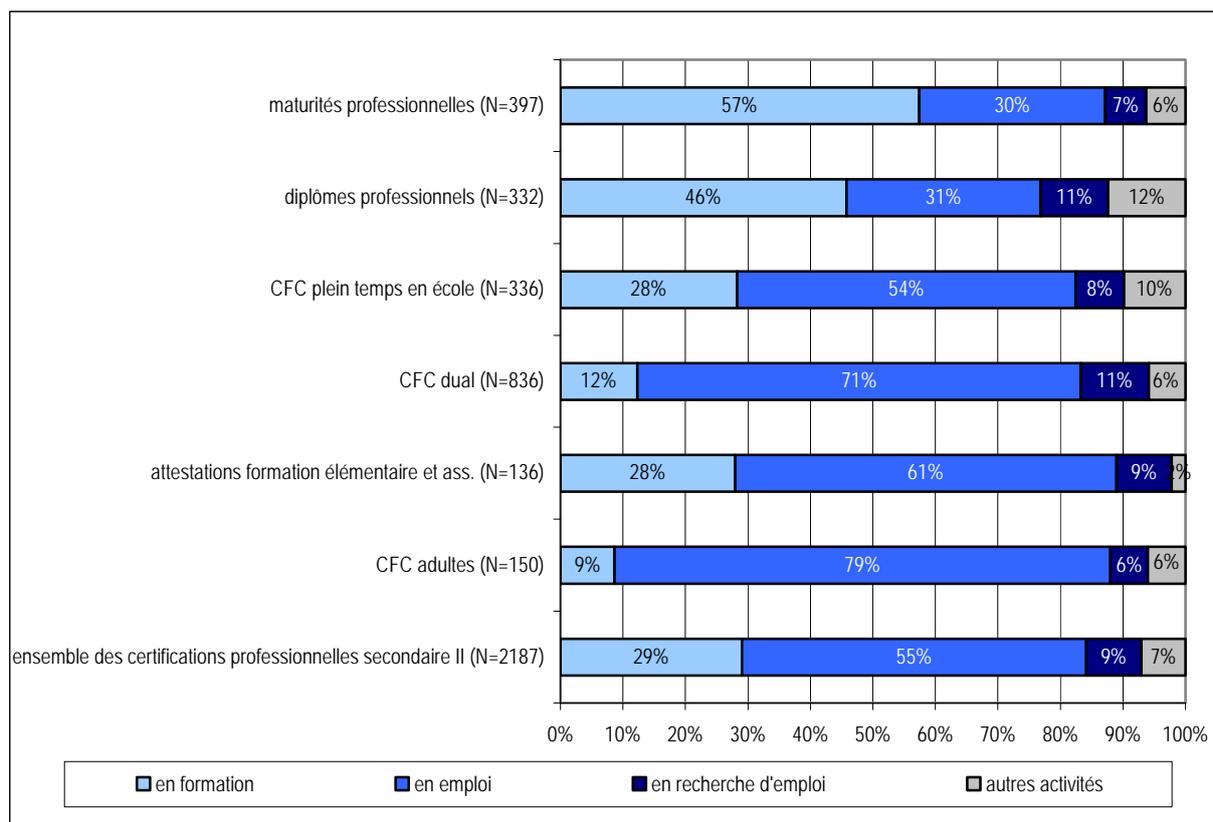
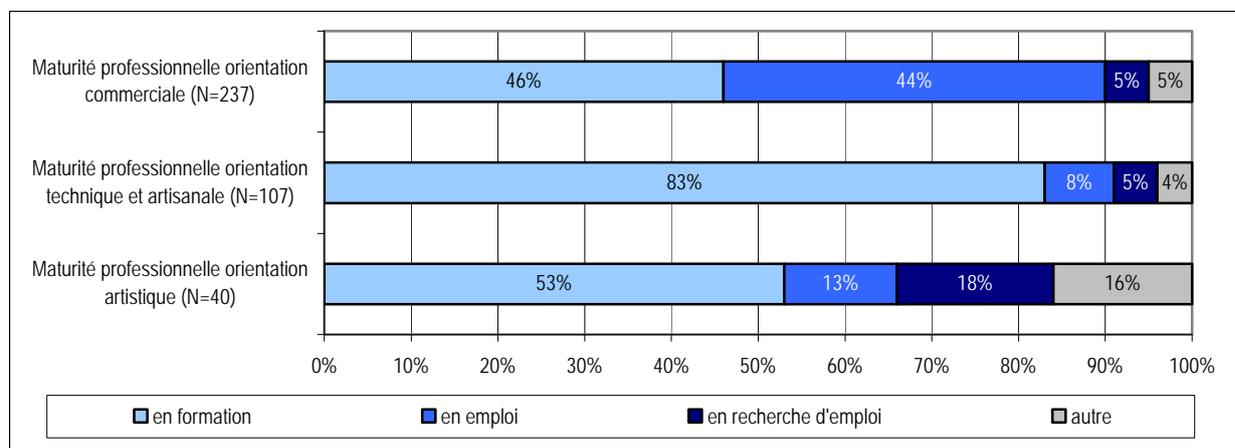


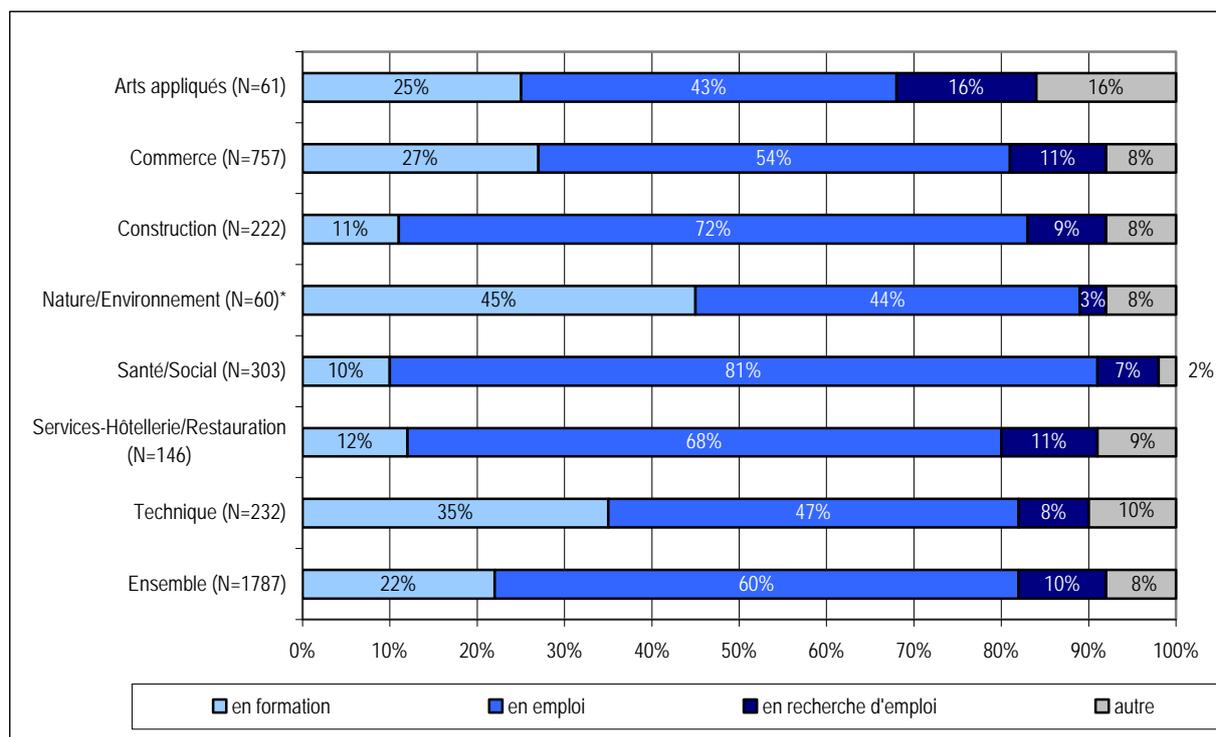
Figure 13. Situation 18 mois après l'obtention d'une maturité professionnelle, par orientation



N.B. En 2009, les titulaires d'une maturité professionnelle orientation *sciences naturelles* n'ont pas été enregistrés dans la base de données scolaires. Les onze titulaires d'une maturité professionnelle *orientation santé social* ne sont pas représentés dans ce graphique ; dix d'entre eux sont en formation.

La distinction par pôle de formation (figure 14) montre un passage à la vie active nettement plus marqué pour les diplômés des pôles *santé/social* et *construction*, et une poursuite de la formation un peu plus élevée pour les diplômés du pôle *technique*. Les pourcentages des diplômés des pôles *arts appliqués* et *nature/environnement* doivent être considérés avec prudence en raison des faibles effectifs.

Figure 14. Situation 18 mois après le diplôme professionnel, par pôle de formation



* Les titulaires d'une maturité professionnelle orientation *sciences naturelles* figurent parmi les diplômés du pôle *nature/environnement*.

Les diplômés de la filière professionnelle en formation

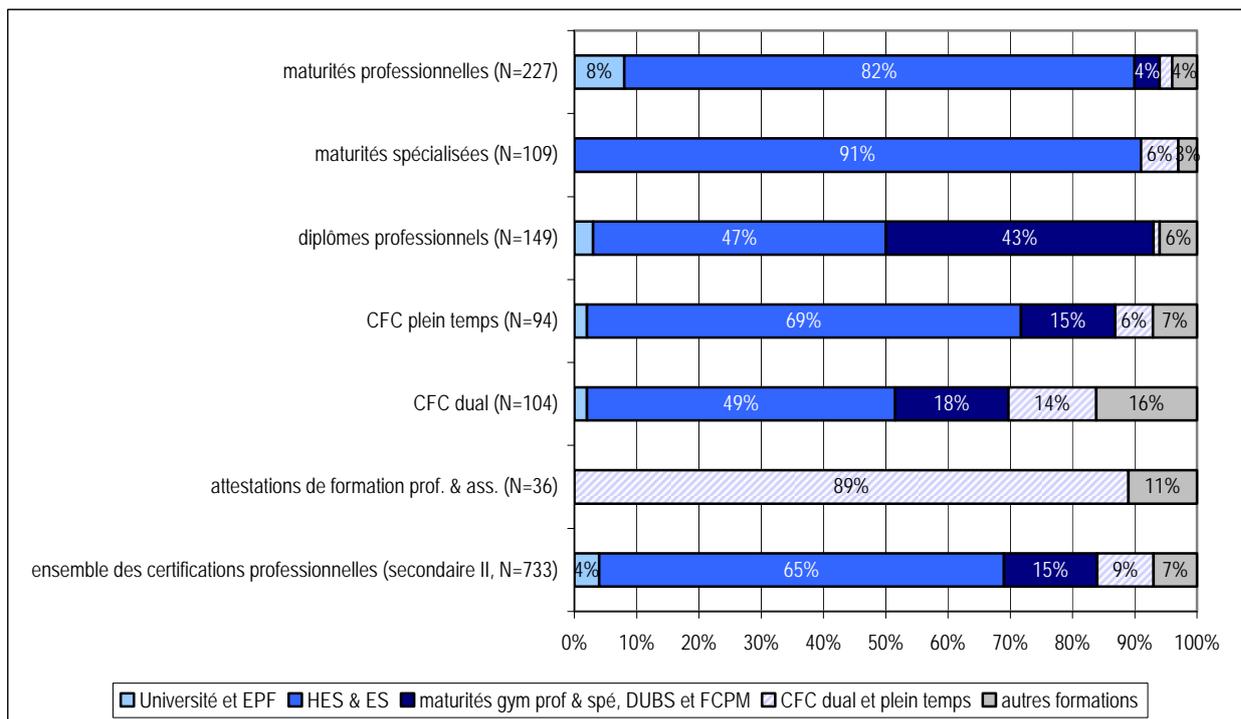
Selon le diplôme obtenu, les formations suivies au moment de l'enquête (figure 15) se déclinent en trois types :

- ♦ une formation essentiellement de degré tertiaire (HES) pour les titulaires d'une maturité professionnelle ou spécialisée, une formation de degré tertiaire ou dirigée vers ce degré pour les titulaires d'un CFC obtenu en école à plein temps selon qu'ils ont, ou non, déjà obtenu une maturité professionnelle ;
- ♦ une formation partagée entre des études de degré tertiaire et des études secondaires complémentaires permettant d'accéder au degré tertiaire (pour les titulaires d'un diplôme professionnel surtout) ou à diverses formations professionnelles, publiques ou souvent privées²⁰ (pour les titulaires d'un CFC obtenu en alternance) ;
- ♦ une formation en vue d'obtenir un CFC pour les titulaires d'une attestation de formation élémentaire.

En comparaison avec la volée 2007, la proportion de diplômés de la filière professionnelle qui poursuit une formation est restée globalement stable. On peut toutefois relever que les titulaires d'un CFC obtenu en alternance sont proportionnellement plus nombreux à viser des formations de degré tertiaire.

²⁰ Écoles professionnelles privées de coiffure, de graphisme, de langues par exemple.

Figure 15. Type de formation suivie après l'obtention d'un diplôme professionnel

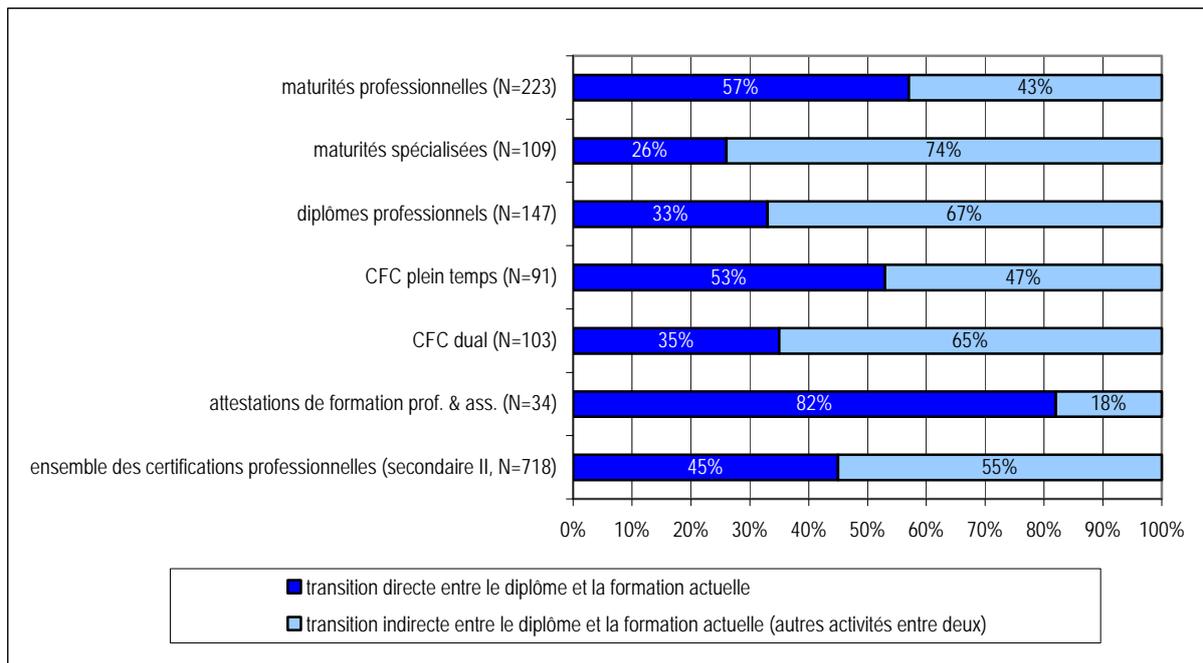


On peut observer que la transition entre le diplôme professionnel et la poursuite de la formation n'est pas directe (figure 16a), pas plus pour les titulaires d'un diplôme professionnel que ce n'était le cas pour ceux d'un certificat de maturité gymnasiale. La poursuite de la formation après une attestation de formation élémentaire est la plus directe.

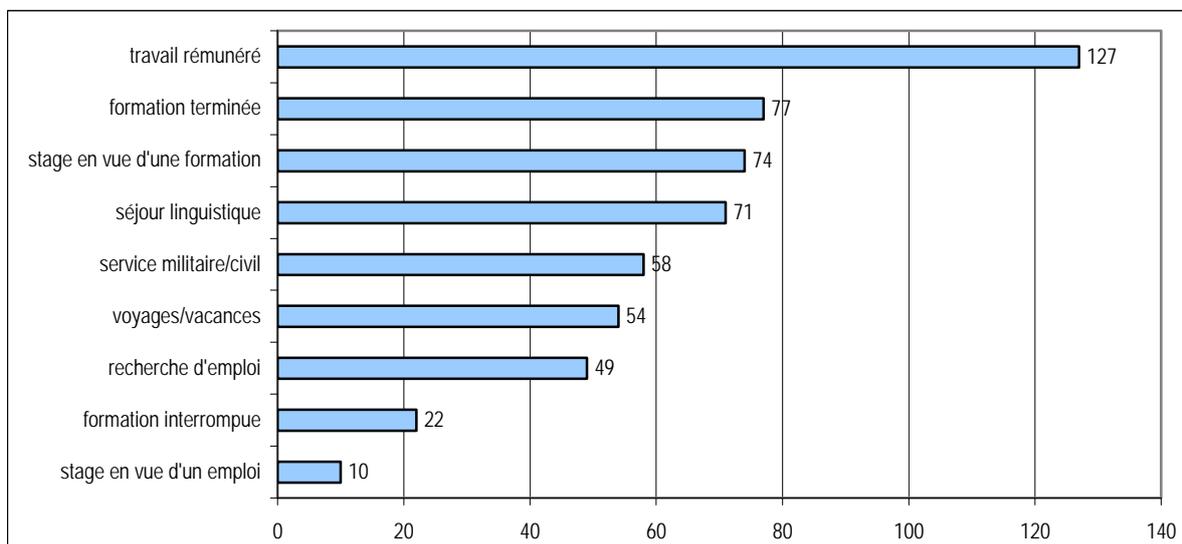
Les activités transitionnelles le plus souvent citées (figure 16b) sont le travail rémunéré, en particulier par les titulaires d'une maturité spécialisée, puis une autre activité de formation par ceux qui ont dû obtenir une maturité professionnelle pour poursuivre leur formation au degré tertiaire (CFC et diplômes professionnels). Les activités de type voyages ou séjour linguistique sont proportionnellement moins avancées que par les titulaires d'une maturité gymnasiale.

Figure 16. Transition entre le diplôme et la formation suivie 18 mois plus tard

a) Transition directe vs indirecte



b) Activités exercées entre le diplôme et la formation suivie 18 mois plus tard (nombre de diplômés ayant exercé chaque activité)



N.B. Les répondants (N=399) pouvaient mentionner plusieurs activités.

La poursuite d'une formation n'est pas de même envergure pour les titulaires des différents diplômes, mais elle reste un choix suffisamment partagé pour montrer que l'obtention d'un diplôme professionnel du secondaire II ne marque pas la fin du processus de formation. Quel que soit le diplôme professionnel, l'attrait pour les formations de degré tertiaire se confirme et montre que la possibilité de poursuivre des études n'est de loin pas le fait des seuls titulaires d'une maturité gymnasiale.

La transition à la vie active des titulaires d'un diplôme professionnel

Les deux tiers des diplômés de la filière professionnelle qui sont sur le marché du travail (cf. figures 11 et 13) se partagent entre l'emploi (55%) et la recherche d'emploi (9%), selon des proportions variables en fonction du pôle de formation et du diplôme obtenu²¹ (figure 17).

Comme en 2007, les diplômés du pôle *santé/social* connaissent le taux le plus bas de recherche d'emploi dix-huit mois après l'obtention de leur diplôme. Par contre, celui des titulaires d'une attestation de formation professionnelle est nettement moins élevé pour cette volée (9% *versus* 25%). Les comparaisons entre les volées 2007 et 2009 doivent toutefois être abordées de manière globale et prudente, d'une part en raison des faibles effectifs de certains pôles de formation, d'autre part parce que certaines formations ont été attribuées à un autre pôle depuis 2007²².

Figure 17. Taux de recherche d'emploi, 18 mois après l'obtention du diplôme professionnel, par pôle de formation et par type de diplôme (volée 2009)

	<i>arts appliqués</i>	commerce	construction	<i>nature / environnement</i>	santé/social	services et hôtellerie/ restauration	technique
nombre total de diplômés par pôle	102	994	222	62	313	146	340
taux de recherche d'emploi 18 mois après le diplôme	18%	10%	9%	3%	7%	11%	7%

	maturités prof. / spécialisées	diplômes professionnels	CFC plein temps	CFC dual	attestations de formations prof. et ass.	CFC adultes	total
nombre total de diplômés par diplôme professionnel	518	332	336	836	136	150	2308
taux de recherche d'emploi 18 mois après le diplôme	6%	11%	8%	11%	9%	6%	9%

Clé de lecture : en *italiques* = effectif faible, pourcentage indicatif ; en gris = pourcentages au-dessus de la moyenne.

La majorité des diplômés de la formation professionnelle qui sont en **recherche d'emploi** au moment de l'enquête (N = 203) ont, depuis l'obtention de leur titre en 2009, tenté de s'insérer sur le marché de l'emploi. Ils évoquent avoir exercé un emploi ou effectué un stage en vue d'obtenir un emploi (125 occurrences²³) ou avoir déjà été à la recherche d'un emploi (88 occurrences). Ils déclarent souvent avoir connu une période de chômage (70%) et la moitié d'entre eux sont inscrits à l'Office cantonal de l'emploi (53%) au moment de l'enquête. Les autres activités transitionnelles sont moins fréquemment mentionnées, qu'il s'agisse d'une formation terminée ou interrompue (50 occurrences), du service militaire (34 occurrences), d'un séjour linguistique ou année sabbatique (41 occurrences). La plupart des diplômés en recherche d'emploi (67%) ne pensent pas, bien entendu, être dans la même situation 12 mois plus tard, et certains (28%) hésitent à se prononcer. Malgré les difficultés rencontrées précédemment, c'est un passage à l'emploi qui est surtout souhaité (65%) plutôt que la reprise d'une

²¹ Pour la transition à la vie active, on a regroupé les titulaires de maturités professionnelles et spécialisées. La volée 2007 comptait 10 (sur 59) titulaires de maturités spécialisées sur le marché du travail (en emploi ou en recherche d'emploi) et la volée 2009 en comptait 8 (sur 122).

²² Par exemple le CFC assistant(e) en pharmacie a passé du pôle *commerce* au pôle *santé-social*, le CFC gestionnaire en logistique du pôle *commerce* au pôle *services et hôtellerie/restauration*.

²³ Les répondants pouvaient mentionner plusieurs activités.

formation (27%). Le service militaire ou civil, un stage linguistique ou des voyages ne sont mentionnés que par 8% d'entre eux.

Pour les diplômés de la filière professionnelle qui sont en emploi au moment de l'enquête, on peut relever un lien relativement important entre le pôle de formation et le domaine d'activité de l'entreprise qui les emploie (figure 18), mais cette relation n'est pas univoque. Cela signifie que l'articulation est assez forte entre la formation et la situation professionnelle, mais qu'un nombre élevé de réorientations et/ou ajustements s'observe dans la période de transition à la vie active. Les opportunités liées au marché du travail aussi bien que les aspirations des jeunes diplômés conduisent à un certain brassage et rien n'est donc complètement joué à la fin de la formation professionnelle.

Figure 18. Relations entre le pôle de formation du diplômé et le domaine d'activité de l'entreprise qui l'emploie*. Total des volées 2007 et 2009 (% de diplômés par pôle dans les différents domaines d'activités)

secteur d'activité de l'entreprise	pôle de formation						
	arts appliqués	commerce	construction	nature / environnement	santé et social	services et hôtellerie / restauration	technique
agriculture (N=69)	0%	0%	2%	60%	0%	0%	1%
industrie (N=199)	37%	4%	10%	0%	4%	11%	29%
production énergie (N=16)	0%	0%	3%	0%	0%	2%	1%
construction (N=257)	3%	1%	68%	0%	0%	0%	9%
commerce (N=324)	10%	24%	5%	10%	9%	6%	3%
réparation (N=85)	0%	1%	1%	0%	0%	0%	27%
hôtellerie et rest. (N=47)	0%	2%	0%	7%	1%	15%	0%
transport et comm. (N=110)	0%	7%	1%	0%	0%	11%	9%
banque et assurances (N=244)	0%	24%	0%	0%	0%	0%	1%
immobilier (N=57)	0%	5%	1%	0%	0%	0%	0%
informatique (N=34)	0%	1%	1%	0%	0%	0%	8%
serv., graph., sécu, nett. (N=144)	30%	8%	7%	2%	1%	4%	5%
administration (N=113)	0%	9%	0%	3%	1%	6%	4%
enseignement (N=28)	8%	2%	1%	0%	1%	2%	0%
santé (N=252)	7%	4%	1%	10%	49%	6%	0%
social (N=172)	5%	2%	0%	2%	32%	16%	0%
autres services (N=80)	0%	3%	1%	5%	3%	22%	3%
international (N=14)	0%	1%	0%	0%	0%	0%	0%
total (N=2245)	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
(effectifs pondérés)	N = 60	N = 1006	N = 315	N = 91	N = 385	N = 114	N = 274

Clé de lecture : les effectifs correspondent au total des deux volées pour chacun des pôles.

Les pourcentages supérieurs ou égaux à 10% sont grisés.

Test de corrélation entre le pôle de formation et le domaine de l'entreprise : V de Cramer (2007) = 0.58, p<0.001 ; V de Cramer (2009) = 0.66, p<0.001.

* La définition des domaines d'activité est basée sur la nomenclature générale des activités économiques NOGA utilisée par l'OFS. Les éventuelles imprécisions d'interprétation de la part des répondants ne remettent pas en question les fortes concordances observées.

L'insertion sur le marché du travail (figure 19) des titulaires d'un CFC obtenu en alternance est la plus satisfaisante. Ils bénéficient plus souvent d'un contrat de travail indéterminé, d'un temps de travail plus souvent souhaité et supérieur à 25 heures hebdomadaires. Les contrats à durée déterminée sont surtout concentrés chez les jeunes issus d'une école professionnelle à plein temps ou qui ont obtenu une maturité professionnelle. Cette dimension est à mettre en relation avec les emplois de stagiaires qu'ils connaissent souvent. Le temps de travail inférieur à un mi-temps est essentiellement le fait des jeunes qui ont obtenu une attestation de formation professionnelle. Dans plus d'un cas sur 10 (12%), le temps de travail ne correspond pas à ce qui est souhaité. Cette proportion est même de 1 sur 5 pour les diplômés professionnels. La satisfaction diminue avec le taux d'occupation, 39% des personnes dont l'horaire hebdomadaire de travail est égal ou inférieur à 24 heures hebdomadaires ne sont pas satisfaites.

Figure 19. Type de contrat et durée du travail, par diplôme obtenu

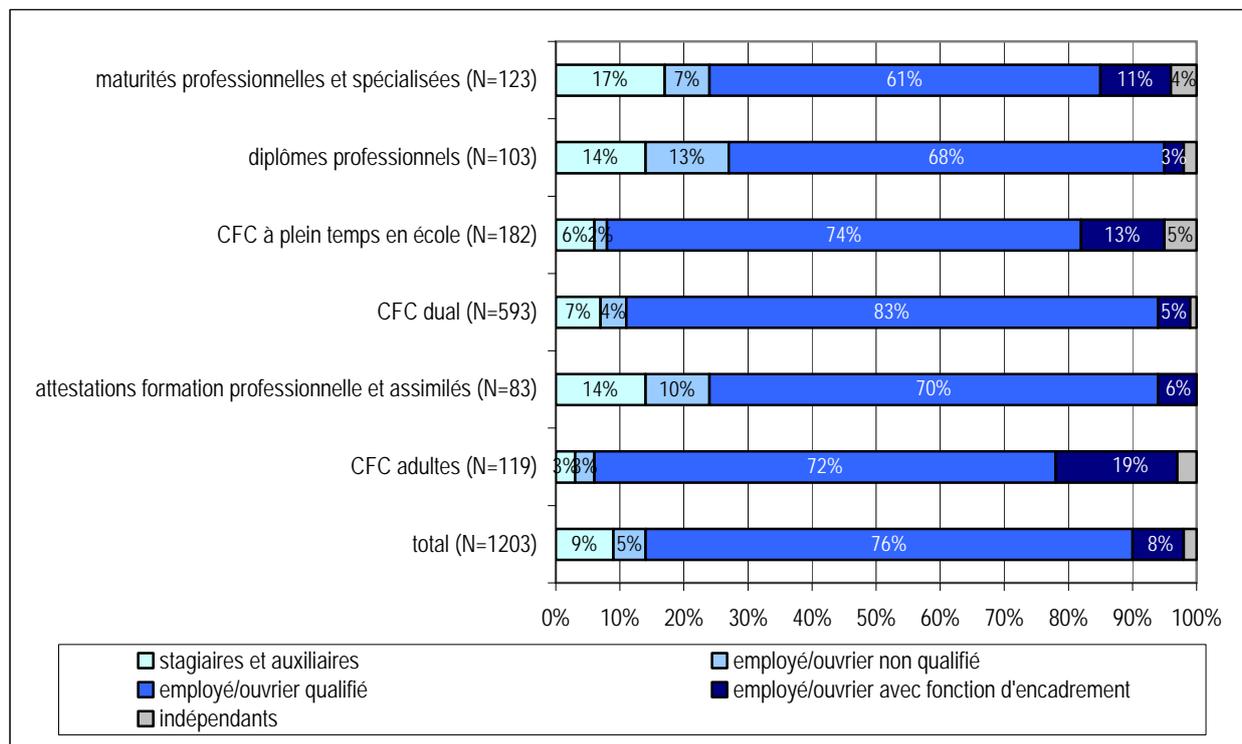
	contrat à durée déterminée	durée de travail inférieure à 25 heures par semaine	temps de travail subi
total (N=1203)	14%	8%	12%
CFC adultes (N=119)	9%	15%	17%
attestations formation professionnelle et assimilés (N=83)	11%	33%	13%
CFC dual (N=593)	9%	3%	10%
CFC à plein temps en école (N=182)	19%	9%	15%
diplômes professionnels (N=103)	32%	12%	20%
maturités professionnelles et spécialisées (N=123)	23%	5%	10%

Clé de lecture : les pourcentages au-dessus de la moyenne sont grisés.

Pour la très grande majorité des diplômés de la formation professionnelle, la certification obtenue permet d'accéder à un statut d'employé qualifié (figure 20). La fonction d'encadrement est assez rare, sauf pour les adultes qui ont obtenu leur CFC dans le cadre de la validation des acquis et qui disposent sans doute de l'expérience professionnelle nécessaire à cette fonction (19% d'entre eux ont une ou plusieurs personnes sous leur responsabilité).

Les postes de stagiaire et d'auxiliaire concernent surtout les titulaires de diplômes fortement scolarisés : les maturités professionnelles (17%), les diplômés professionnels (14%) et les détenteurs d'une attestation de formation élémentaire ou professionnelle (14%). Ils peuvent caractériser une situation d'attente avant de reprendre une formation à plein temps ou la recherche d'une qualification supplémentaire dans le cadre d'un emploi. A l'inverse, le CFC obtenu en alternance garantit pratiquement un statut d'employé ou d'ouvrier qualifié.

Figure 20. Statut de l'emploi selon le diplôme obtenu (volée 2009)



De nombreux diplômés ont toutefois connu des périodes de chômage avant de trouver un emploi ou ont accédé à des emplois correspondant mal à leur formation ou à leur niveau de qualification (figures 21a et 21b).

Un regard sur les risques de chômage montre que, quel que soit le pôle de formation ou le type de diplôme obtenu, un tiers des jeunes a connu une période de chômage avant de trouver un emploi (en général plutôt courte²⁴), que le chômage de longue durée est plus important dans le pôle *services et hôtellerie/restauration* et que la fréquence du chômage est élevée dans le pôle *commerce* (même si le taux de recherche d'emploi est stabilisé autour de la moyenne au moment de l'enquête).

Les titulaires d'un CFC obtenu en alternance, jeunes nouvellement diplômés ou adultes au bénéfice d'une formation en emploi, ainsi que les titulaires d'une attestation de formation professionnelle semblent rencontrer un peu moins de difficultés dans la transition à la vie active, puisqu'ils ont connu une première insertion sur le marché du travail et qu'ils bénéficient de qualifications mieux articulées aux exigences professionnelles. A l'inverse, les titulaires d'un diplôme professionnel effectué à l'école connaissent davantage des difficultés qui sont probablement à mettre en lien avec le caractère plus « scolaire » et donc moins « professionnel » de ces formations (essentiellement l'École de commerce).

D'une manière générale, l'adéquation de la formation à l'emploi peut être qualifiée de satisfaisante puisque la majorité des jeunes diplômés (59%) estiment que l'emploi qu'ils exercent correspond tout à fait à la formation qu'ils ont terminée. Pour les deux années observées, l'adéquation est particulièrement élevée dans le domaine *santé/social* et dans celui de la construction. En ce qui concerne le type de diplôme obtenu, la parfaite adéquation est deux fois plus élevée pour les CFC et les attestations de formation professionnelle (entre 64% et 68%) que pour les diplômes professionnels (34%). Ces différences tiennent en grande partie au fait que certaines formations sont très spécifiques à des métiers (peintre en bâtiment, ébéniste) alors que d'autres sont plus génériques (typiquement le

²⁴ Une durée de chômage inférieure à 3 mois peut être assimilée à un chômage de type frictionnel, d'autant qu'un peu plus de la moitié seulement des diplômés dans cette situation (56%) étaient inscrits à l'Office cantonal de l'emploi. Cette proportion augmente parallèlement à la durée de la période de chômage.

cas des formations commerciales obtenues en école à plein temps), offrant une large gamme d'emplois mais nécessitant des adaptations nombreuses. Il faut relever en outre que certains jeunes sont davantage dans un emploi transitoire en attendant de reprendre une formation (22% des titulaires d'une maturité professionnelle ou spécialisée, 18% des titulaires d'un diplôme professionnel *versus* 7% des titulaires d'un CFC dual ou à plein temps).

Les deux tiers des diplômés estiment que leur qualification est adéquate. Les diplômés du pôle *santé/social* et les titulaires d'une attestation de formation professionnelle sont les plus positifs, alors que les diplômés des domaines *services et hôtellerie/restauration* d'une part, *technique* d'autre part exercent un emploi qui ne correspond pas à leurs espérances, soit qu'ils estiment être surqualifiés pour cet emploi, soit qu'ils exercent un emploi qui n'a pas grand-chose à voir avec leur formation.

Figure 21. Accès au marché du travail

a) par pôle de formation

	<i>arts appliqués</i>	commerce	construction	<i>nature/ environnement</i>	santé/social	services et hôtell./rest.	technique
nombre de diplômés en emploi par pôle	31	511	160	26	246	99	118
chômage avant emploi							
% de jeunes en emploi ayant connu au moins une période de chômage en 18 mois	23%		17%	58%	21%	26%	27%
% de jeunes en emploi ayant cherché un emploi pendant plus de 6 mois	13%	9%	1%	8%	3%		8%
adéquation emploi/formation							
emploi correspond tout à fait à la formation	69%	40%	81%	73%	84%		58%
emploi correspond en partie seulement ou assez peu à la formation	14%		16%	12%	16%	32%	28%
emploi correspond pas du tout à la formation	17%	8%	3%	15%	0%	16%	14%
qualification acquise							
qualification adéquate	58%	62%	69%	62%	83%	61%	63%
sous-qualification	7%		4%	0%	2%	2%	4%
surqualification ou pas de relation	35%	28%	27%	38%	15%		

Clé de lecture : en *italiques* = effectif faible, pourcentage indicatif.

b) par type de diplôme professionnel

	maturités prof./spéc.	diplômes professionnels	CFC plein temps	CFC dual	attest. form. prof. et ass.	CFC adultes	total
nombre de diplômés en emploi, par type de diplôme	123	103	182	593	83	119	1203
chômage avant emploi							
% de jeunes en emploi ayant connu au moins une période de chômage en 18 mois	33%		31%	30%	19%	17%	30%
% de jeunes en emploi ayant cherché un emploi pendant plus de 6 mois	9%		9%	5%	4%	9%	7%
adéquation emploi/formation							
emploi correspond tout à fait à la formation	32%	34%	63%	68%	65%	53%	59%
emploi correspond en partie seulement ou assez peu à la formation	57%	58%	29%	26%	28%	42%	34%
emploi correspond pas du tout à la formation		8%	8%	6%	7%	5%	7%
qualification acquise							
qualification adéquate	53%	59%	68%	70%	82%	65%	67%
sous-qualification			7%	5%	0%	3%	6%
surqualification ou pas de relation		27%	25%	25%	18%	32%	27%

Une attention particulière doit être portée aux **attestations de formation professionnelle et autres certifications assimilées**. Pour ces types de diplômes, on observe, entre la volée 2009 et la volée 2007 (figure 22), une baisse significative à la fois du taux de recherche d'emploi 18 mois après le diplôme (9% *versus* 25%) et du pourcentage de diplômés ayant cherché un emploi pendant plus de six mois (4% *versus* 20%). Une conjoncture économique légèrement plus favorable a pu profiter à ces jeunes, mais l'augmentation également significative de titulaires d'une attestation de formation professionnelle qui continuent une formation (28% *versus* 18%) peut soutenir l'hypothèse d'un meilleur encadrement de ces jeunes et d'une amélioration de leur formation, qui rendent possible à la fois une meilleure insertion sur le marché de l'emploi (surtout pour les titulaires d'une attestation de formation professionnelle) et la poursuite de la formation (surtout pour les titulaires d'une attestation de formation élémentaire). Le cas des titulaires d'un certificat d'aide soignant/e est un peu différent puisqu'ils sont tous sur le marché de l'emploi au moment de l'enquête, aussi bien ceux de la volée 2007 que ceux de la volée 2009.

Ces tendances devront évidemment être vérifiées sur un plus long terme, parce qu'elles peuvent être l'effet d'une volée, d'un état particulier de la conjoncture économique ou d'un artefact de la mesure (effectif réduit).

Figure 22. Situation des titulaires d'une attestation de formation élémentaire, de formation professionnelle ou d'un certificat d'aide soignant/e. Comparaison entre 2007 et 2009

AFE / AFP et assimilés		Situation 18 mois après le diplôme				
2007		en formation	sur le marché du travail	en recherche d'emploi	autre activité	total
attestation de formation élémentaire	Effectif	7	18	12	5	42
attestation de formation professionnelle	Effectif	11	9	15	0	35
certificat d'aide soignant/e	Effectif	0	26	0	0	26
total	Effectif	18	53	27	5	103
	%	17%	51%	26%	5%	100%

AFE / AFP et assimilés		Situation 18 mois après le diplôme				
2009		en formation	sur le marché du travail	en recherche d'emploi	autre activité	total
attestation de formation élémentaire	Effectif	11	8	4	0	23
attestation de formation professionnelle	Effectif	27	42	8	3	80
certificat d'aide soignant/e	Effectif	0	33	0	0	33
total	Effectif	38	83	12	3	136
	%	28%	61%	9%	2%	100%

Au total la transition à la vie active apparaît assez nettement modulée par le type de diplôme professionnel obtenu. L'apprentissage en alternance permet une bonne intégration dans le monde professionnel (emploi adéquat à la formation, contrat à durée déterminée) pour la plupart des titulaires d'un CFC, mais le nombre de ceux qui sont au chômage au moment de l'enquête est relativement élevé, signe que la transition reste difficile pour certains jeunes. Par ailleurs, la poursuite d'une formation est plus rare parmi ces titulaires. Les diplômés d'une école professionnelle sont eux nettement plus nombreux à poursuivre une formation, mais ceux qui décident d'entrer sur le marché du travail connaissent des transitions plus incertaines avec des parcours moins linéaires (périodes de chômages plus fréquentes et plus longues, emplois plus souvent précaires, moindre adéquation entre étude et emploi). Les titulaires d'une maturité professionnelle sont également souvent en formation, mais si la transition est parfois un peu complexe pour ceux qui prennent un emploi (précarité du statut, moindre cohérence entre formation et emploi), par contre le risque de chômage est relativement faible et la probabilité d'obtenir un poste à responsabilité un peu plus élevée.

Les pôles de formation ne sont pas non plus sans incidence sur le passage à la vie active. Les activités professionnelles relativement bien circonscrites permettent la mise en place de formations qui placent leurs diplômés dans une dynamique favorable. C'est le cas du pôle *santé/social* dont les diplômés sont satisfaits de l'adéquation de leur formation à l'emploi qu'ils exercent et estiment les qualifications acquises tout à fait adéquates. A l'opposé, les diplômés du pôle *services et hôtellerie/restauration* témoignent d'un passage à la vie active plus incertain et insatisfaisant, marqué par un risque de chômage plus fréquent et une moins bonne concordance entre la formation et l'emploi exercé. Quant aux diplômés du pôle *commerce*, ils ont souvent connu au moins une période de chômage entre l'obtention de leur certification et le moment de l'enquête, la moitié d'entre eux exercent un emploi qui correspond en partie seulement ou assez peu à leur formation et un tiers d'entre eux estiment qu'ils n'ont pas la qualification adéquate à leur emploi.

La vision d'avenir des nouveaux diplômés

Dans la présente enquête²⁵, les nouveaux diplômés des diverses formations secondaires étaient amenés à dire comment ils se situaient par rapport à leurs projets de formation ou à leurs projets professionnels. Plus globalement, ils devaient aussi exprimer leur sentiment face à leur avenir (entre « très favorable » et « très défavorable »).

Les propositions relatives à la détermination d'un projet, à la mobilisation autour de ce dernier et à l'assurance qu'il se déroulera comme prévu recueillent le plus d'adhésion (figure 23). En parallèle, l'appréhension de l'avenir est également jugée favorablement. A l'opposé, les items relatifs aux difficultés de réalisation d'un projet ou à l'inutilité du projet sont plutôt rejetés. L'image moyenne qui se dégage alors de ces questions est globalement assez positive.

Une analyse factorielle effectuée²⁶ sur la base de leurs réponses fait apparaître quatre dimensions résumant la diversité des visions d'avenir des diplômés.

Le premier facteur fait référence à **un déroulement des projets sans accroc majeur**. L'avenir se présente sous un jour assez favorable, le projet est en voie de réalisation et sans obstacle visible. **Les hésitations et le flou dans la réalisation du projet** ressortent dans le deuxième facteur. Les projets sont vagues et le jeune diplômé semble maîtriser difficilement sa destinée (« tout m'échappe »). Le troisième facteur montre **la mobilisation autour du projet**. Le jeune diplômé a un projet qui est source de motivation et il en discute avec ses proches. Le quatrième facteur reflète une sorte de **pragmatisme du moment**. Le jeune ne se projette pas vers l'avenir, ce qui compte pour lui, c'est essentiellement l'adaptation à la situation présente.

Figure 23. Scores moyens des propositions relatives aux projets, selon le facteur

	Scores moyens
Facteur 1 (17% de la variance) : Déroulement du projet à venir sans accroc	
L'avenir se présente de manière favorable	4.4
Quand je fais un projet, je suis presque sûr de pouvoir le réaliser	4.1
Je suis tranquille, la carrière que j'envisage se profile à l'horizon	3.5
Mes projets sont en voie de réalisation (partagé avec le facteur 3)	4.1
Facteur 2 (15% de la variance) : Hésitations et flou dans les projets	
Actuellement j'hésite entre plusieurs projets	2.9
Mes projets sont vagues	2.6
J'ai l'impression que tout m'échappe	1.9
Facteur 3 (15% de la variance) : Mobilisation autour du projet	
Je pense qu'il est indispensable de faire des projets pour se motiver même s'ils ne se réalisent pas	4.8
J'ai un projet précis	4
J'aime bien parler de mes projets avec mes amis et ma famille	4.4
Mes projets sont en voie de réalisation (partagé avec le facteur 1)	4.1
Facteur 4 (13% de la variance) : Pragmatisme du moment	
C'est inutile de faire des projets, il faut s'adapter au travail que l'on trouve	2
Ca ne sert à rien d'imaginer l'avenir ce qui compte, c'est le présent	2.6
J'ignore ce que sera mon avenir, finalement ce n'est pas moi qui décide	1.9
J'essaie de m'adapter à ce qu'on me demande	4

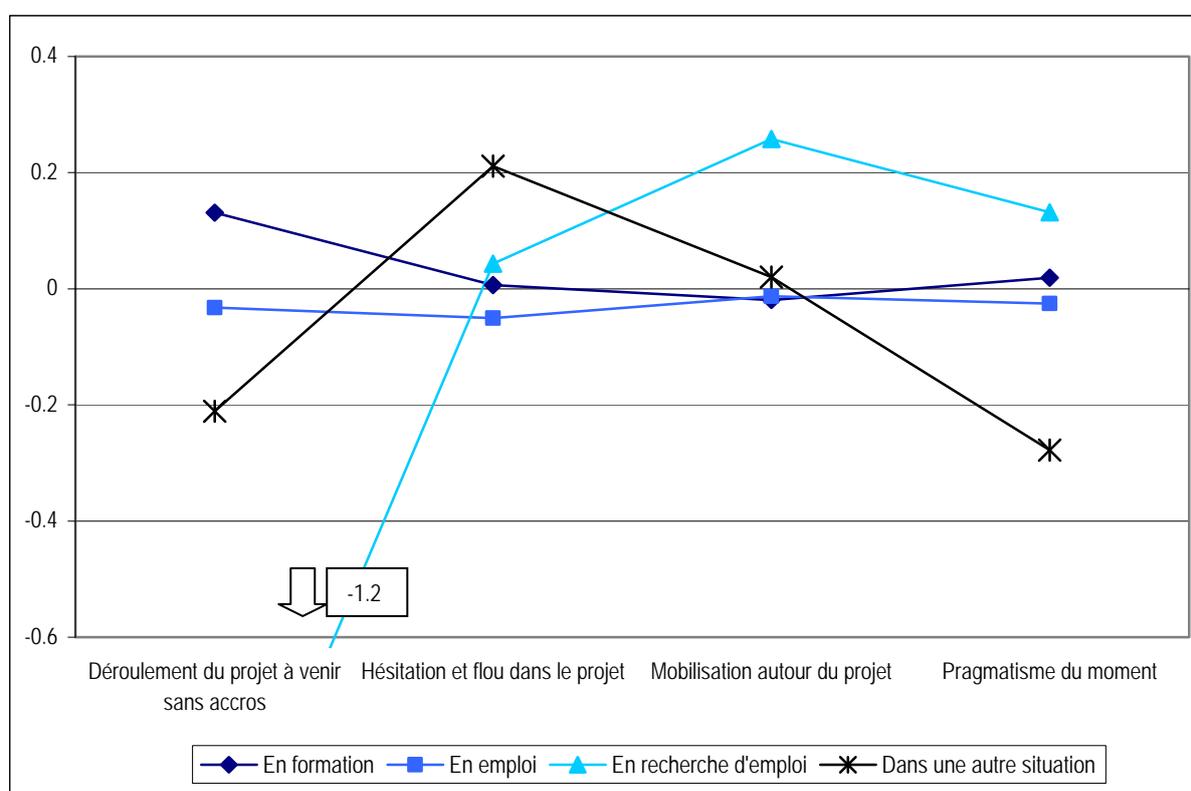
N.B. Les échelles en 6 positions vont de 1 « cela ne me correspond pas du tout » à 6 « cela me correspond tout à fait » pour les propositions relatives aux projets, et de 1 « très défavorable » à 6 « très favorable » pour décrire la manière dont se présente l'avenir.

²⁵ Ces questions ne figuraient pas dans les enquêtes précédentes.

²⁶ Analyse en composantes principales, rotation varimax, dégagant 4 facteurs qui résument 59% de la variance.

La décomposition par activités exercées 18 mois après le diplôme (figure 24) montre que les diplômés qui continuent une formation se caractérisent par la vision d'avenir la plus optimiste (score le plus élevé sur le premier facteur « déroulement du projet sans accroc »), leurs réponses se distinguent de celles de tous les autres groupes. Les diplômés en emploi ont des appréciations proches de la moyenne dans toutes les dimensions. Les hésitations et incertitudes relatives au projet de formation et/ou de travail sont le fait de jeunes qui sont, au moment de l'enquête, dans une « autre situation », c'est-à-dire pour l'essentiel des voyages, des stages linguistiques ou l'accomplissement d'un service civil/militaire. Pour ces derniers le projet de formation ou le projet professionnel est provisoirement (par hypothèse) en latence. Les jeunes qui sont à la recherche d'un emploi sont dans une perspective assez différente. D'une part, leurs projets semblent avoir été nettement remis en cause, comme l'illustre le score très en dessous de la moyenne sur le premier facteur « déroulement du projet sans accroc » et d'autre part, ils semblent, plus que les autres, à la fois investis dans l'élaboration d'un projet qui puisse les mobiliser et sensibles aux nécessaires adaptations qui s'imposent en fonction des opportunités qui se présentent. A la tranquille assurance montrée par les étudiants, s'oppose la mobilisation pragmatique des jeunes en recherche d'emploi.

Figure 24. Variation de l'appréhension du projet professionnel ou de formation selon la situation 18 mois après le diplôme



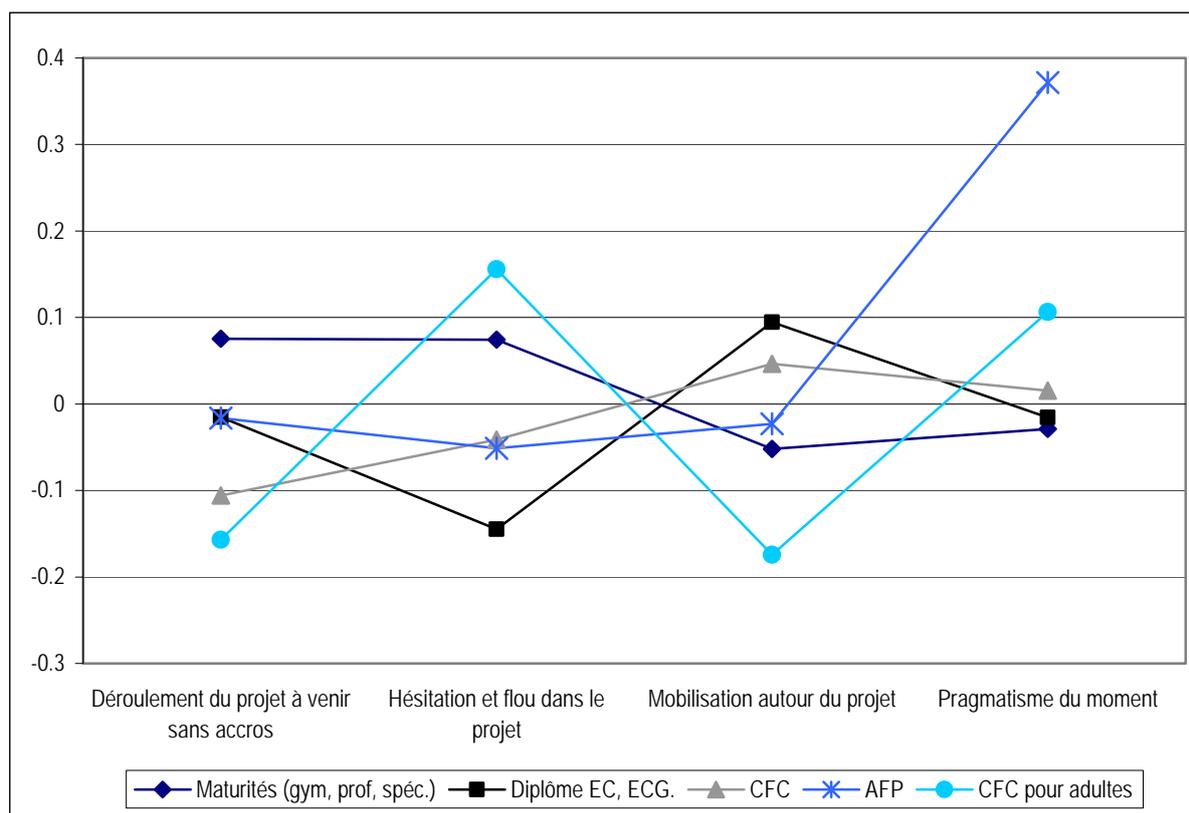
Clé de lecture : la rubrique « Dans une autre situation » regroupe essentiellement les jeunes qui sont, 18 mois après leur diplôme, en voyage, en stage linguistique, au service militaire ou au service civil, plus rarement des jeunes qui se consacrent à des activités familiales ou qui ne déclarent aucune activité. Dans cette figure comme dans la suivante, les lignes reliant les différents points du graphique donnent l'illusion d'un continuum qui n'a statistiquement pas de raison d'être, mais cette présentation a été choisie pour rendre immédiatement visible le profil de chaque groupe.

En regard des diplômes obtenus (figure 25), les titulaires d'un certificat de maturité (quel que soit le type de maturité²⁷) se caractérisent par une vision assez distanciée de leurs projets, soit parce que leur avenir semble se profiler sans difficulté, soit parce qu'il est assez flou et encore marqué par des

²⁷ Toutes les maturités ont été regroupées, de même que les diplômés de l'École de commerce et de l'École de culture générale pour des raisons de lisibilité et parce que leurs adéquations aux facteurs étaient globalement similaires.

hésitations. A l'inverse, les diplômés des écoles de commerce ou de culture générale se montrent assez fortement mobilisés autour de leur projet qui semble relativement clair. C'est également le cas des titulaires d'un CFC, mais pour ces derniers l'avenir est plus incertain. Les titulaires d'une attestation de formation professionnelle sont quant à eux particulièrement marqués par le fait qu'ils doivent nécessairement s'adapter à la situation et aux opportunités présentes, comme les titulaires d'un CFC obtenu dans le cadre d'une formation pour adultes qui sont en outre assez hésitants quant à leurs projets futurs.

Figure 25. Variation de l'appréhension du projet professionnel ou de formation selon le diplôme obtenu en juin 2009



Clé de lecture : toutes les maturités ont été regroupées (gymnasiales, professionnelles et spécialisées) de même que les diplômes de l'École de commerce (EC) et de l'École de culture générale (ECG), pour des raisons de lisibilité et parce que leurs adéquations aux facteurs étaient globalement similaires.

Un certificat de niveau secondaire II exigeant (maturité), ainsi que la poursuite d'études supérieures (deux dimensions bien entendu fortement corrélées) donnent aux jeunes concernés un sentiment d'assurance face à l'avenir. Deux hypothèses peuvent être avancées pour expliquer cette confiance relative. Une première porte sur l'idée que les compétences acquises durant la formation sont jugées suffisantes par les jeunes pour mener à bien leurs projets. Ils pensent ainsi être bien armés pour s'insérer aisément dans la vie active à la place qu'ils envisagent. La deuxième est de considérer que le cursus d'étude effectué par ces jeunes les tient, en partie, à l'écart des vicissitudes et des aléas de l'insertion professionnelle (risque de chômage, difficultés à trouver un travail qui corresponde à leurs aspirations par exemple). Cette vision positive peut donc aussi être le reflet d'une insertion dans la vie active encore à venir et relativement peu anticipée (car il n'y a pas urgence).

A l'inverse, les jeunes dotés d'un diplôme professionnel de niveau CFC ou d'un niveau plus élémentaire (AFP), et d'autant plus s'ils sont confrontés à une insertion professionnelle difficile (chômage), mesurent à la fois la nécessité d'avoir un projet mobilisateur, l'utilité de développer une attitude de disponibilité et d'adaptation pour saisir les occasions d'insertion, et le risque que l'insertion professionnelle ne se déroule pas comme ils le souhaiteraient.

Cette relative dichotomie des visions d'avenir selon la situation de formation est très proche de celle qui a été mesurée chez des élèves plus jeunes²⁸. La proximité des profils de réponses chez des jeunes qui sont à des étapes différentes du processus de transition montre, de manière assez forte, la prégnance des caractéristiques des parcours de formation et des premières étapes de l'insertion à la vie active sur l'état d'esprit des jeunes en voie d'insertion professionnelle.

²⁸ En 2004, une question quasiment identique avait été posée à tous les élèves deux mois avant la fin de leur scolarité obligatoire (Rastoldo, Kaiser, Alliaia, 2005).

Bibliographie

- Beffy, M., Fougère, D. & Maurel, A. (2009). L'impact du travail salarié des étudiants sur la réussite et la poursuite des études universitaires. *Économie et statistique* 422. pp. 31-50.
- Davaud, C. & Hexel, D. (2008). *La maturité gymnasiale à Genève de 2002 à 2005. Orientation des élèves au Collège et après l'obtention du certificat de maturité : comparaison de données statistiques*. Genève : SRED.
- Davaud, C., Kaiser, C. & Rastoldo, F. (à paraître). *Transition des diplômés des hautes écoles genevoises. Comparaison avec la situation générale en Suisse*. Genève : SRED.
- Davaud, C., Mouad, R. & Rastoldo, F. (2010). *Situation des diplômés de l'enseignement public genevois, 18 mois après l'obtention de leur titre. Volée 2007*. Genève : SRED.
- Galland, O., Verley, E. & Vourc'h, R. (dir.) (2010). *Les mondes étudiants. Enquête Conditions de vie 2010*. Paris : La documentation française, Études et recherches.
- Office fédéral de la statistique (2002). Nomenclatures – Nomenclature générale des activités économiques (NOGA). From http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/nomenklaturen/blank/blank/noga0/vue_d_ensemble.html
- Office fédéral de la statistique (2011). *Indicateurs des hautes écoles universitaires - Degré tertiaire : Hautes écoles - Indicateurs*. From www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/06/key/ind1.indicator.10202.102.html?open=106&close=106
- Petrucci, F. (2011). Document de travail à l'intention de la Commission paritaire des ECG. Genève : SRED.
- Pinto, V. (2010). *L'emploi étudiant et les inégalités sociales dans l'enseignement supérieur*. Actes de la recherche en sciences sociales 183. pp. 58-71.
- Rastoldo, F., Kaiser, C. et Alliata, R. (2005). *La nouvelle organisation du Cycle d'orientation. Rapport II : Choix d'options au CO et orientations au secondaire II vus par les élèves. Transitions entre les degrés 6 et 9 vues par des directions de collèges*. Genève : SRED.

